

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

## 1. Intitulé du projet

PROJET DE CIRCUIT DE CONDUITE SUR GLACE A FLAINE

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
44. Equipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés. a) Pistes permanentes de courses d'essai et de loisirs pour véhicules motorisés	Circuit balisé sur 3,15ha de superficie (piste d'accès+surface d'évolution)  Par ailleurs : -Projet autorisé par Permis d'Aménager au titre du code de l'urbanisme PA 074 159 18 C0002

## 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet a fait l'objet d'une demande de cas par cas enregistrée sous le numéro 2018-ARA-DP-01480. Il a été dispensé d'étude d'impact par décision du 28 septembre 2018, considérant que le projet évite l'ensemble des zones sensibles, que des mesures spécifiques évitent tout risque de pollution accidentelle des milieux naturels situés à l'aval, que la période de réalisation permet d'éviter l'impact du projet sur la faune, que l'encadrement du chantier permet la mise en place des mesures d'évitement et de réduction relatives au chantier, que le projet respectera les seuils d'émergence acoustiques réglementaires, que les 2 circuits n'accueilleront pas de compétition.

Depuis, la réalisation du projet a nécessité quelques adaptations du projet, qui font l'objet d'un permis modificatif. Le présent dossier de demande de cas par cas est une pièce complémentaire à apporter au permis modificatif. Il porte sur 6 modifications (voir localisation dans la notice jointe) :

1-Modification des équipements en falaise, 2-Purges supplémentaires en entrée de piste amont, 3- Adaptation de la section de piste en pied de falaise et abandon des garde-corps au profit d'un petit merlon, 4- Au niveau de l'épingle : rehausse du mur de soutènement amont de la piste et optimisation de l'épingle, 5- Préservation de la lisière forestière à l'aval par décalage du tracé de piste, 6- Décalage de la piste jusqu'à la cuve et végétalisation piste sur la plaine.

## 4.2 Objectifs du projet

Les 6 modifications apportées portent sur les objectifs suivants (voir détail dans la notice jointe) :

- > Adapter les pentes de piste et les girations à la réalité de terrain : le plan de stade AVP du PA a dû être adapté à la réalité du terrain en phase travaux, ce qui a nécessité des décalages du tracé de la piste.
- > Modifier, localement, les modalités de raccordement de la piste au terrain naturel : la plateforme de l'épingle a dû être légèrement agrandie pour mieux assurer la giration des engins, la connexion des réseaux (adduction d'eau) en direction du chemin rural et limiter l'emprise de la piste dans la lisière forestière à l'aval.
- > Limiter l'impact des équipements de sécurité sur le paysage : une nouvelle expertise géotechnique de la falaise permet d'envisager la réduction des équipements. Ce choix permet de limiter l'impact paysager sur la plaine du lac tout en garantissant un niveau de sécurité similaire à celui prévu au permis d'aménager. Le garde corps prévu initialement le long de la piste sous la falaise est remplacé par un petit merlon qui est moins impactant pour le paysage.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux modificatifs portent sur les précisions apportées au plan entre la phase AVP du permis d'aménager et la phase EXE. Ils ont été réalisés sous suivi environnemental d'un bureau d'étude, en période favorable pour la faune. Il reste à finaliser l'apport de terre et le semis entre les blocs (secteur épingle), réalisation qui a été arrêtée par l'arrivée des premières neiges.

Le plan de recollement annexé montre bien que le tracé respecte globalement le tracé autorisé initialement. Il évite la lisière aval du boisement et permet de conserver un écran végétal plus dense pour les vues depuis la plaine. Par ailleurs une plus grande surface de prairie a été terrassée dans le but d'améliorer le raccord au terrain naturel (1628m<sup>2</sup> vs 198m<sup>2</sup> autorisé au PA). Les travaux ont été réalisés en période favorable pour la faune (suivi environnemental).

Il était prévu au PA un mur d'enrochements végétalisé pour soutenir le talus à l'amont de cette épingle. Comme la cote de la piste a été descendue de 1,5m dans l'épingle, le mur est plus haut sur cette section (hauteur 2-4 m). Cette rehausse permet de garantir un talus amont suffisamment couché pour être facilement revégétalisé d'ici quelques mois. Les blocs, repris de stocks de la station : un apport de terre dans les interstices et un semis permettront de réduire l'impact.

La falaise a été purgée et fait l'objet d'une surveillance. La pose d'équipements se fait conformément à la planification de l'étude géotechnique mise à jour annexée.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aucune modification par rapport au permis initial.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Les modifications font l'objet d'un permis modificatif.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dimensions inchangées :	
Superficie du circuit balisé en cours d'exploitation dont superficie balisée sur la plaine du Lac	3,15 hectares (inchangé) dont 2,7 hectares (inchangé)
Linéaire de piste créée	626 mètres linéaires (inchangé)
Apport en matériaux de remblais pour création de piste (issus de travaux de la station)	7 700 mètres m3 (inchangé)
Surface terrassée en phase travaux	7330 mètres carrés (vs 5900 au PA)
Surface de forêt défrichée	2010 mètres carrés (inchangé)
Surface de forêt déboisée (avec retour à l'état de boisement)	779 mètres carrés (inchangé)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route du Circuit  
Flaine  
74300 MAGLAND

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6 ° 4 0 ' 5 8 " 28 Lat. 4 6 ° 0 0 ' 1 4 " \_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

*Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6*

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Projet autorisé par Permis d'Aménager au titre du code de l'urbanisme PA 074 159 18 C0002 délivré le 5 avril 2019 pour l'aménagement d'un nouveau circuit dans la plaine du lac de Flaine.

Les travaux concernent :

- la création d'une piste d'accès sécurisée au site de la surface d'évolution
- la requalification de la piste d'accès actuel au site en chemin de randonnée exclusivement
- l'amenée sur site d'eau dédiée à la neige de culture par un réseau enterré et son stockage dans un réservoir enterré

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est dans le périmètre de la ZNIEFF de type II « HAUT FAUCIGNY » (7417).
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le PPRN de la station de Flaine, approuvé le 12 juin 2017. Le projet est concerné par des risques forts localisés (torrentiels, éboulements rocheux, avalanches)  L'aménagement des terrains à vocation sportive ou de loisir, sans hébergement et sans construction dépassant 20m <sup>2</sup> d'emprise au sol sont possible, à condition qu'elles n'aggravent pas les risques et n'en provoquent pas de nouveaux, ne présentent qu'une vulnérabilité restreinte et sous réserve de ne pas pouvoir les implanter dans des zones moins exposées. Le projet modifié respecte encore le PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est dans le périmètre du site inscrit Désert de Platé, Col d'Anterne et Haute Vallée du Giffre, Araches / Magland / Passy / Samoëns / Sixt-Fer-à-Cheval qui s'étend sur plus de 13000 ha.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des sites Natura 2000. Les sites les plus proches se situent à environ 3 km à l'amont de la zone d'étude. Il s'agit du « Haut Giffre » (ZSC et ZPS).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessite l'usage annuel de 12 080m3 d'eau. Comme autorisé dans le permis initial, le porteur de projet a conventionné avec le domaine skiable de Flaine pour exploiter l'eau dédiée à la neige de culture.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications du projet n'ont pas modifié les apports de remblais nécessaires estimés initialement à 7 700m3.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications du projet ont été suivies en cours de chantier par un bureau d'étude spécialisé. Les mesures d'évitement et de réduction écologiques envisagées au permis d'aménagé ont été mises en oeuvre, il n'y a donc pas de modification du niveau d'incidences résiduel du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications peuvent avoir un impact sur le site inscrit. Le respect de la lisière est positif. Les modifications du projet améliorent les perceptions du projet initial (réduction des équipements en falaise, préservation de la lisière aval). Les surfaces prairiales ont été végétalisées. Mais une section d'enrochements n'a pu être évitée et est en cours de végétalisation pour atténuer son impact perçu par les randonneurs qui le longent . Les interstices entre les blocs sont remplis avec de la terre et seront ensemencés au printemps 2022.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les modifications marginales du tracé de piste ne modifient pas l'exposition au risque envisagé au permis d'aménager. Une nouvelle expertise géotechnique permet de minimiser les équipements en falaise tout en garantissant un niveau de sécurité similaire à celui prévu au permis d'aménager.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications apportées ne modifient pas les estimations de déplacements prévues au permis d'aménager. L'impact sur le trafic peut être considéré comme très faible.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les modifications apportées ne modifient pas les émissions de bruit prévues au permis d'aménager. Le projet modifié n'est pas de nature à dépasser les niveaux d'émergences réglementaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les modifications apportées ne modifient pas les émissions lumineuses prévues au permis d'aménager. Le projet modifié n'est pas de nature à dépasser les niveaux d'émergences réglementaires. L'impact du projet du projet modifié peut toujours être considéré comme très faible.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les modifications apportées ne modifient pas les rejets dans l'air prévues au permis d'aménager. L'incidence du projet sur la qualité de l'air est considérée comme très faible.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parmi les modifications effectuées, certaines ont un impact positif comme . La modification de l'épingle et du mur de soubassement a un impact négatif.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures mises d'évitement et réduction adoptées au permis d'aménager ont été mises en oeuvre.

Il a été nécessaire d'adapter la mesure de réduction

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les modifications sont marginales. L'incidences des modifications est négligeable sur les incidences initialement estimées au permis d'aménager.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Notice de la demande de modification du permis d'aménager Annexe 8 : Dessin de l'intégration du mur de soutènement au niveau de l'épingle

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

*Flzine*

le,

*12/12/2021*

Signature

